



Le Tambour de Bué

N° 14 décembre 2021





Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Buétons, Buétonnes,

Nous voilà installés depuis un an maintenant ! Que le temps passe vite ! Et quelle année ! Il est vrai que la covid nous a encore bien freinés, mais pas empêchés d'avancer !

Nous avons pu enfin inaugurer notre nouvelle place du Carrou ; informatiser notre cimetière pour une gestion plus simple et efficace ; changer notre mode de fleurissement au profit d'une consommation végétale plus écoresponsable ; réaménager notre mairie et rénover son sas d'accueil ; mettre à jour et restructurer nos archives ; continuer de restaurer nos registres, si précieux pour la mémoire de notre commune et mettre à jour notre base d'adressage !

Notre place de l'église se pare d'une boîte à livres, lieu de partages et d'échanges. Nous ne manquerons pas aussi de vous tenir informés du montage de notre antenne-relais tout opérateurs dont le lieu d'implantation, qui n'est plus un secret, sera au petit château d'eau (Faît de Poivris). Encore un peu de

patience ! Sachant que la fibre sera commercialisée 1^{er} trimestre 2022. Enfin, pour rentrer en conformité et pour plus de sécurité, nous avons installé un défibrillateur salle des associations.

J'espère en cette nouvelle année pouvoir prononcer mes vœux et avoir ainsi la chance de vous présenter nos projets ! Et nous n'en manquons pas ! Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans ses missions au service de l'intérêt général.

En 2022 une petite partie de la rue de Venoize verra son réseau et sa voirie réhabilités. Dans le futur sont prévus de gros travaux. En effet, notre diagnostic assainissement a été achevé et c'est sans surprise que le résultat s'avère inquiétant. Le réseau, en date des années 1970, doit faire peau neuve ! Les frais annoncés sont colossaux et je ne vous cache pas qu'inévitablement nous devons réévaluer nos tarifs d'eau et d'assainissement laissés sans hausse depuis des années, passage obligatoire vers un réseau réhabilité, mieux adapté à notre commune.



Tout ça, tant que la covid nous laisse en paix bien évidemment ! En espérant que cette pandémie historique sera bientôt derrière nous. Nos commerces, notre bar et notre restaurant ont réouvert et redémarré de plus belle. J'espère que ce que nous avons tous vécu, va enfin faire se dessiner, un monde plus solidaire où chacun a intérêt au succès de l'autre.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année en respectant encore les précautions d'usage que vous connaissez tous.

À très bientôt.

Je reste à votre service et à votre écoute.

**Votre maire,
Christian.**





Éditorial

Le Tambour nouveau est arrivé, avec une présentation plus claire pour évoquer les moments importants de l'année 2021, les décisions municipales, les travaux en cours et à venir, les événements de nos associations, la vie pratique...

L'équipe du journal remercie celles et ceux qui ont contribué à la rédaction et la mise en illustration de ce Tambour 2021, Charline notre secrétaire, qui a assuré le lien entre les contributeurs, et collecté des articles.

Un grand merci à Roger Coleman, qui a mis à notre disposition son temps, son savoir-faire et son expérience pour renouveler la présentation du journal, et fixer un cadre graphique normalisé aux différentes rubriques qui le composent. Merci également à Gérard Crochet, Michel Aribaud et Roger Coleman pour les photos et à Colette Péroneille-Garnon pour la mise en page.



Votre équipe de rédaction, *De g. à dr.* : Gérard Crochet, Gwladys Balestra, Monique Rix, Marie-José Garniche, Roger Coleman et Michel Aribaud.

Inaugurations de la Place du Carrou



Jeudi 28 octobre 2021, dans son discours inaugural en présence de nombreux élus, notre maire Christian Thiot a souligné que « Après un important chantier de réhabilitation et un travail de longue haleine entamé par Noëlle Picard et poursuivi par l'actuel conseil municipal la place du Carrou est désormais parfaitement adaptée.

Aujourd'hui elle nous offre de bonnes conditions de confort, de sécurité, et un beau cadre de vie, auquel nous sommes attachés, ici, à Bué. »

Jeudi 23 juillet 2020, à un moment où la pandémie s'est ralentie et où la vie est devenue moins enfermée, les riverains du Carrou accompagnés de quelques amis enthousiastes, se sont réunis autour d'un verre de bon Sancerre dans une pré-inauguration aussi impromptue que conviviale de la nouvelle place du Carrou.





La vie communale

État Civil

Naissances

Suzanne ROGER, née le 6 février à Nevers, de Casey et Cyril ROGER

Jeanne CIROTTE, née le 28 février 2021 à Bourges, de Fabien CIROTTE et Marie CHEVRY

Esther LEMAIN, née le 16 mai 2021 à Nevers, de Maxime LEMAIN et Eva GUILLAUMOT

Armand PINARD, né le 8 septembre 2021 à Bourges, de Florent PINARD et Cynthia NIECHCIELSKI

Mariages

Il n'y pas eu de mariages cette année...

Décès

Jacques AUCHERE, décédé le 28 avril 2021 à Bué

Sylvie CHAUMEAU (née CHARRETTE), décédée le 1er mai 2021 à Bourges

Eugénie ROGER (née BAILLY), décédée le 10 mai 2021 à Sury-en-Vaux

Solange GIRAULT (née DUCROUX), décédée le 9 juin 2021 à La Charité-sur-Loire

Jeanne CROCHET (née REVERDY), décédée le 2 août 2021 à Sancerre

Claude CROCHET, décédé le 9 août 2021 à Sancerre

Thérèse BALLAND (née BAILLY), décédée le 21 octobre 2021 à Sancerre

Recensement

Quand ?

A compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Démarche :

2 Solutions :

1. Vous devez aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide
Livret de famille à jour
2. En ligne : service-public.fr avec ses identifiants et la version numérisée sous format PDF des documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide
Livret de famille à jour

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???

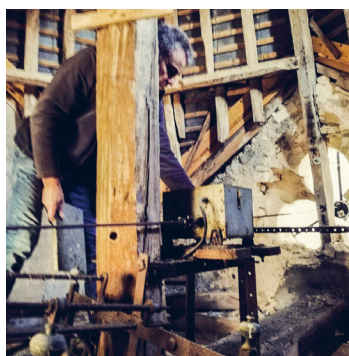


Votre recensement fait, la mairie vous remettra votre attestation de recensement puis vous recevrez une convocation écrite vous indiquant la date de votre journée défense et citoyenneté (JDC) entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire.

Changement du battant des cloches

L'ABEP a généreusement donné à la commune la somme de 9 500.00€ pour les travaux de réfection effectués sur le clocher de l'église : changement du battant des cloches et déblaiement des gravats.

Christian Thiot et son troisième adjoint, Jacques Bailly, auront également œuvré pour la commune à 24 mètres de haut pour régler les horloges extérieures.





Fleurissement grâce aux efforts d'Amaury



Du nouveau au centre administratif



Votre sas d'accueil de la mairie a fait peau neuve et s'est doté de nouveautés. Vous pouvez nous amener vos piles et vos masques jetables afin qu'ils soient recyclés !

Votre cadastre format carte reste consultable ainsi que les archives et vous avez à disposition tous les dépliants nécessaires à l'information sur votre territoire !

Et pour plus de sécurité, nous avons installé un défibrillateur salle des associations.





Repas des Aînés du 24 octobre

Comme chaque année,

avec un peu de retard à cause de la pandémie, le Conseil Municipal a eu le plaisir de recevoir les aînés de la commune le 24 octobre 2021 afin de partager un moment de convivialité autour d'un excellent repas préparé par l'équipe de John Verdier.

C'était un grand plaisir pour tout le monde de se retrouver encore une fois autour d'une bonne table suivie par un dessert et café accompagnés par la remarquable animation de Maryline et Florian qui nous ont fait chanter et danser !



Concert au lavoir le 23 juillet

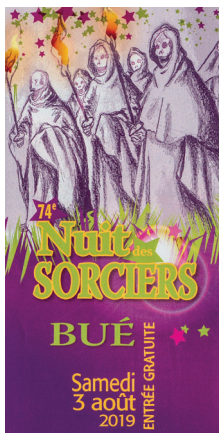
Comme en 2020, Bué a accueilli au lavoir de la place de l'église le concert de l'accordéoniste sancerrois Gérard Godon. Il était accompagné cette année de Catherine Grimault au violon et d'Éric Thézé au bandonéon et au saxophone. Ce trio a fait merveille en proposant un voyage musical entre classique, tango et jazz sur des compositions de Gérard Godon lui-même. Les Buétons, encore plus nombreux que l'an dernier, ont profité de cette belle soirée estivale pour apprécier pleinement ce concert en acoustique.

À noter que Gérard Godon a eu le plaisir d'offrir au maire Christian Thirot deux assiettes en faïence de Clamecy des années 50 comportant deux slogans à la gloire du vin de Bué !





Nuit des Sorciers



Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pu organiser notre 75ème Nuit des Sorciers, au vu de la réglementation sanitaire mise en place pour recevoir du public dans de bonnes conditions. 2022 verra-t-elle nos Birettes réinvestir Le Creux de Marloup ?

Je le souhaite vivement, afin de perpétuer ce grand moment de festivité et de convivialité qui rythme la vie de notre village depuis des décennies. Bien entendu, tout cela ne sera possible sans l'implication et le dévouement de chacun d'entre nous. Je compte sur vous tous ! Malgré une année morose dans bien des domaines, tous les membres du bureau de l'A.B.E.P. se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Jean-Marc Roblin

AM STRAM RAM relais assistantes maternelles parents itinérant

L'association AM STRAM RAM propose des services gratuits pour les femmes enceintes, les parents, les assistants maternels et les enfants.

- Animations en matinée dans différentes communes du Sancerrois : à Bué, le planning renseignant les passages du RAM est disponible en mairie.
- Permanences administratives, l'après-midi, renseignant les parents sur les modes de garde du Sancerrois, l'embauche d'une assistante maternelle (déclaration d'embauche, contrat de travail, rupture...)



Bureau fixe : Pôle petite enfance du Sancerrois, 241 avenue de Verdun 18300 Sancerre
Renseignements auprès de l'animatrice : Angéla Morlat au 06.02.10.90.23.



Une rencontre avec Lorant Deutsch sur YouTube

Le 2 septembre, Lòrant Deutsch « À Toute Berzingue » sur la découverte de l'histoire de Sancerre rencontre les frères Pinard, Florent et Clément et les interroge sur l'histoire du « pinard » et de la famille Pinard.

« Lorant est un personnage très sympathique et haut en couleur. Un véritable passionné d'histoire qui aime beaucoup la Loire, ne manque pas d'humour et apprécie les vins de Bué. »



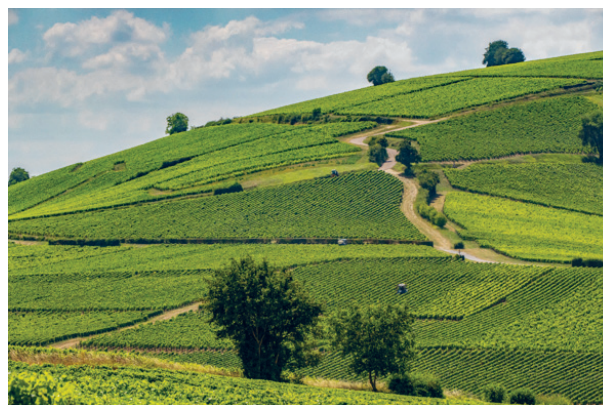


Le syndicat viticole de Bué

Quelle année ! Si les contraintes liées à l'épidémie et leurs conséquences ont été présentes toute cette année dans notre quotidien, nous aurons surtout remarqué une grande absence, une absence rémanente, une absence honteuse. Celle d'un coupable, non, celle d'un complice, d'un malfrat qui à l'aube d'une nuit d'avril a commis son méfait aidé de ses comparses neige et gel. Depuis, on le cherche. Nous l'avons espéré pour la maturation des raisins rescapés de ce génocide glaciaire, mais en vain.

Toujours confiants en notre bonne étoile, nous pensions vendanger sous ses rayons mais il n'osa pas se montrer. A contrario, ce fut 140 mm d'eau. Comme un pied de nez, il a pointé brièvement le bout de son museau en octobre pour disparaître à nouveau. Alors nous n'aurons que ces quelques mots enfantins pour l'année qui s'éveille : « Un, deux, trois, Soleil ! ».

Etienne Roger



La confrérie de Saint-Vincent

Au mois de mai un nouveau bureau de la confrérie de St Vincent a été élu : Philippe Auchère président, Jean-Marc Crochet Vice-président, Noëlle Picard secrétaire, France Pouillot trésorière, Francois Millet Vice-trésorier.

La St Vincent aura lieu le samedi 22 janvier.

La cérémonie sera célébrée par Mgr Beau à 11 h.

Le bâton de St Vincent actuellement chez Dominique Roger sera confié au futur bâtonnier qui ne nous est pas encore connu.

Programme de la journée : 9 h30 chez Dominique Roger, 10 h30 remise du Saint Vincent au nouveau bâtonnier, 11 h messe, suivie d'un vin d'honneur vers 12 h15 à la salle des associations.

Philippe Auchère



Rêv'd'Ailes | Le parapente à la portée de tous au-dessus du vignoble.



Rêv'd'Ailes continue son envol après 6 saisons d'école et plus de 20 années à sillonner les rangs et cultures pour défricher quelques bons spots d'envols sur reliefs ou au treuil autour de Bué.

L'école vous propose tout au long de l'année des baptêmes de l'air pour vous faire découvrir par les airs le paysage Sancerrois, vignes, cultures, bois et cours d'eau tout en profitant d'un moment de liberté en apesanteur le nez au vent.

L'école propose aussi et surtout des stages de formation pour voler de ses propres ailes. Stages d'initiation et de perfectionnement dans le Sancerrois mais aussi à la découverte d'autres espaces, lors de stages itinérants, allant du bord de mer aux montagnes en France (Alpes, Pyrénées, Bretagne, Normandie, côte Basque) mais aussi à l'étranger, Espagne (Pyrénées, Andalousie), Maroc (Atlas, Agadir) ou des îles telles que les Canaries, Baléares et bien d'autres encore !

A bien'haut ensemble dans le ciel !

Xavier Bouquet

www.revdailes.com | revdailes@outlook.fr | 06 88 15 42 42





Association Christian Louis

Nous remercions tous les souscripteurs qui ont rendu possible la parution, par cette année difficile, de deux collections coffret sur l'œuvre de Christian Louis. Cette publication définitive a été très bien reçue et figure déjà dans la collection du Musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône. Un exemplaire sera bientôt déposé à la Bibliothèque nationale de France.

Au Café Librairie de Sancerre et à l'instar de certaines expositions que Christian a faites de son vivant nous avons accroché sur un fil, comme au labo, quelques images qui font les couvertures de ces livres pour accompagner les exemplaires des deux collections complètes.

Cette petite exposition est restée tout l'été à la Librairie pour que les clients visiteurs puissent prendre plaisir à découvrir l'œuvre de Christian.

Avec le Café de l'Union de Saint-Satur nous nous sommes réjouis de participer à une belle initiative le week-end du 15 août : l'inauguration d'un parcours au travers duquel on découvre dans les ruelles secrètes de Saint-Satur de grandes images de Christian Louis, de Bernard Bailly, et de Pierre Mérat, ainsi que d'autres créations, permanentes ou éphémères.



Culture | Éducation | Création : 8 rue de Venoise | www.cec-bue.com

Le CEC de Bué œuvre à ouvrir aux enfants et adultes de Bué et de ses alentours l'opportunité de découvrir le plaisir des activités culturelles et créatives et dans ce but propose des cours de musique et d'anglais ainsi que d'autres actions culturelles.

Pour les enfants, on proposera pour 2022 : jeux et découvertes musicales, activités d'initiation pour les enfants d'âge « maternelle » et formation musicale pour les enfants plus âgés, qu'ils aient ou non commencé l'apprentissage d'un instrument, ainsi que des ateliers « Rock », et bien sûr, tous vos cours d'instruments, en solo, duo, trio etc.



Pour les adultes, il y a des ensembles de Ukulélés, de Saxophones, un atelier « Rock », et le coaching des groupes déjà constitués.

Côté anglais, il y a des cours pour des enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 10 ans, ainsi que des séances d'anglais intensif pour le collège et le lycée, préparation au bac, et en plus des cours d'anglais en solo, duo, trio etc.

Côté activités culturelles les Soirées d'Artistes et Le Thé à l'Anglaise continueront en 2022.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 02 48 54 32 18, cec.bue@gmail.com





Déchets & recyclage, environnement & biodiversité

La déchetterie de Vinon évolue



La gestion des déchets est devenue un enjeu de société extrêmement important, compte-tenu de l'augmentation continue de la production des ordures, constituées de matériaux de toute nature, dont certains sont recyclables et valorisables, tandis que d'autres doivent tout simplement être enfouis ou incinérés.

Afin de réserver l'accès de la déchetterie de Vinon aux habitants qui la financent via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 2021 a vu la mise en place expérimentale du contrôle d'accès. Pour l'instant le nombre de passages devrait s'avérer suffisant.

À l'avenir, le SMICTREM réfléchit à instaurer, comme dans la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, la tarification incitative. Sur le principe du « pollueur-payeur », payer en fonction

du volume de déchets produit, dans le cadre de la transition énergétique, est un processus en boucle qui permet une réduction des déchets ménagers, une augmentation des quantités valorisables, et donc un taux d'enfouissement moindre, dans une démarche d'économie solidaire.

Si la rationalisation de la gestion des déchets est une nécessité absolue, aucun moyen technique, même maîtrisé et vertueux, ne remplacera les gestes de chacun d'entre nous pour limiter au maximum la production de déchets ; le temps n'est plus à la négligence, à l'insouciance, mais à la prise de conscience de notre collective responsabilité.

NB : vous pouvez désormais déposer vos masques usagés dans le container carton à la mairie.

Melissa Spicer et son équipe vous accueillent à la déchetterie de Vinon

Horaires d'hiver : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30, mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le dimanche et jours fériés.

Horaires d'été : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermé le dimanche et jours fériés.

Comme chaque année depuis près de 15 ans, le Syndicat Viticole a organisé, le 23 novembre, une journée consacrée à l'environnement, dans le cadre de la Semaine de la biodiversité. Une trentaine de personnes se sont retrouvées pour effectuer un ramassage des déchets le long des routes (D955, D923) et des chemins alentours ; canettes, emballages divers et variés, bouteilles plastique, étuis de cigarettes... ont été collectés pour être transportés à la déchetterie.

Une partie des participants a planté des arbustes de haies, et remplacé des sujets manquants, le long de la route qui longe La Poussie, sur un linéaire d'environ 20 mètres, ainsi que de grands arbres en Chêne-Marchand, chênes, cormier. Des nichoirs ont également été posés.



Marie-José Garniche & Virginie Vaudenay





La vie pratique

Démarche Carte Grise

Vous avez acheté un véhicule d'occasion ? Vous vendez un véhicule ? Vous avez changé d'adresse ?
Perte, vol détérioration, vous vous mariez ou vous divorcez, vous héritez d'un véhicule ?

Un seul site dédié : <https://demarchescartegrise.com/>

Démarche Carte d'identité

Où et comment faire la demande ?

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Pièces à fournir :

- Formulaire de pré-demande non obligatoire directement en ligne sur : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.
- Votre carte d'identité.
- Si vous demandez le renouvellement plus d'1 an avant sa date d'expiration : Justificatif d'un voyage : Par tout moyen, par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel, attestation sur l'honneur... à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.
- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes.
- Justificatif de domicile.

Au plus près de chez vous :

NB : Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

- Mairie de Léré : 6 Rue du 16 Juin 1940, 18 240 Léré, 02 48 72 60 01
- Mairie de Sancergues : 8 Rue Hubert Gouvernel, 18140 Sancergues, 02 48 72 70 42
- Mairie de Cosne-sur-Loire : Place du Docteur Jacques Huyghues des Etages
58 200 Cosne-Cours-sur-Loire, 03 86 26 50 00

Nouvelles Procédures communales

Déclaration Préalable Clôture :

Obligatoire depuis le 24 juin 2021 CERFA N° 13703*07 (en ligne ou disponible en mairie).

Permis de démolir :

Obligatoire depuis 20 Février 2021 CERFA N° 13405*06 (en ligne ou disponible en mairie)

La Communauté de communes

Au mois de février un nouveau service public gratuit itinérant s'ouvre dans le Pays fort-Sancerrois-Val de Loire. Ce service aura pour objectif de vous accompagner dans vos démarches administratives et de vous aider dans l'utilisation de l'outil numérique au quotidien.

Votre agent d'accueil itinérante vous accompagnera en fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, pour réaliser les procédures en ligne, créer une adresse e-mail, scanner des pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, simuler des prestations sociales... et vous apportera les bonnes méthodes dans l'utilisation de l'outil numérique.

Vous aurez la possibilité de venir avec ou sans rendez-vous. Les dates et horaires des permanences ainsi que le numéro du service vous seront diffusés prochainement.



Votre agent d'accueil itinérante : Mme Fleury





La vie pratique

Boulangerie Jean-Jaques Balais

« Ici, le pain quotidien, ainsi que viennoiseries, pâtisseries, sucré/salé, pour agrémenter la journée ! Et c'est aussi une petite épicerie d'appoint très pratique. »

Ouvert tous les jours de :

7h30 à 12h00 et week-ends de 8h00 à 12h00

sauf les jeudis.

Tél : 02 48 78 05 46



Momento restaurant et bar à vins



« À la découverte de la douceur de vivre du Berry. Momento vous propose une étape gourmande pour les amateurs de vin et de gastronomie »

Mariana Mateos, qui vient de recevoir le prix « Jeune Cheffe Elle à Table » et son époux Thomas Jacquet vous accueillent du jeudi au dimanche midi dans leur restaurant au cœur du village à 5 rue de la Cure, Bué

Tél : 02 48 78 07 99

<https://www.momentosancerre.com>

Le St-Vincent & Vincent Team Pool



Retour sur 2021 :

« Un confinement 2021 très mal vécu alors que mon métier se veut un métier de contacts. J'ai dû, à cause de la fermeture obligatoire des bars et restaurants, travailler en extérieur, ce qui m'a véritablement sauvé financièrement !

Ma réouverture au mois de juin et le retour de ma clientèle sont pour moi une joie et un bonheur immenses ! N'hésitez pas, je vous attends autour de mes billards et fléchettes ! »

Marc Leconte

Le club de billard anglais Vincent Team Pool a repris son activité et sa participation au championnat AFEBAS.

Malgré la crise sanitaire l'effectif reste stable, avec 25 membres nous avons pu composer 3 équipes qui évolueront toutes en championnat départemental. Les matchs auront lieu le vendredi soir à partir de 20h00 au bar le Saint Vincent qui héberge le club. Cette année, avec l'aide de 2 nouveaux sponsors, le club a décidé d'investir dans le renouvellement des polos personnalisés pour chaque joueur.

Après deux ans d'interruption, nous espérons pouvoir organiser de nouveau le traditionnel tournoi annuel du club au mois de juin. Celui-ci permet de réunir 64 joueurs dans la salle des fêtes de Bué pour une journée sportive et conviviale. Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle et les vignerons ainsi que les autres sponsors sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Les entraînements ont lieu le lundi et le mercredi soir au Saint-Vincent.

François Chemin

06 22 67 30 95 chemin.fr@gmail.com





La vie pratique

Bernard et John Verdier – boucherie et service traiteur



Retour sur 2021 :

« Nous avons vécu une année bizarre mais pas dramatique. Un peu compliquée mais avec une clientèle toujours fidèle qui nous a aidé à surmonter cette épreuve. »

Ouvert tous les jours de :

7h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 sauf les lundis après-midi et les dimanches

Tél : 02 48 54 20 72

Moktar Bechikh – fruits et légumes



Retour sur 2021 :

« Je tiens vivement à remercier la clientèle buétonne qui continue de me motiver à venir en toute saison ! Je continuerai d'œuvrer pour vous offrir des produits de qualité ! »

Moktar Bechikh

Présent en toute saison tous les mercredis matin !

Sally Reilly – céramiste



Sally Reilly vous invite...

« Après quelques années d'arrêt forcé à cause de problèmes articulaires, j'ai relancé, fin 2018, ma carrière de céramiste. J'avais à peine recommencé quand la Covid est arrivée !

Les deux années passées m'ont servi de période de recherche et je vous invite à passer quand vous voulez voir les résultats. Pour les week-ends 'portes ouvertes' je range tout et je fais boutique. Sinon vous me trouverez en train de tourner, émailler ou cuire. Poussez la porte – petits et grands sont les bienvenus. »

12 chemin des Écossais
entrée de l'atelier par la cour commune
chemin des Buis.
Portable : 06 70 38 30 13



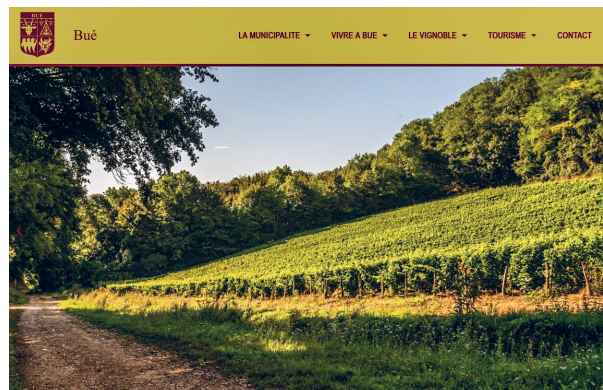


La vie pratique

Votre nouveau site Internet <https://bue-sancerre.fr/>

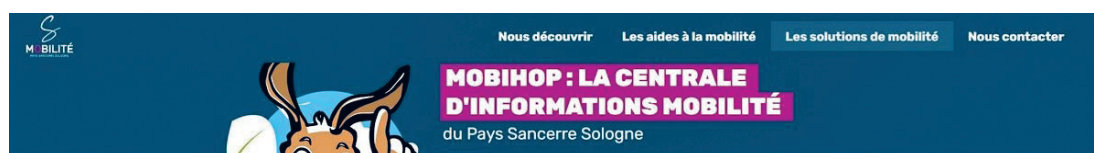
Avec l'installation de la nouvelle équipe municipale le site internet de la mairie a désormais fait peau neuve !

La commune disposait en effet d'un site obsolète et inadapté aux nouveaux usages, notamment aux smartphones. Elle vous annonce donc la mise en ligne de son site internet, nouvelle version, et vous invite à le visiter et le partager ! Vous y retrouverez des informations d'ordre général sur la municipalité et la vie à Bué, mais aussi les actualités du moment régulièrement mises à jour par Charline. Le site se fera également source d'informations sur le vignoble et les activités touristiques et culturelles du village tant pour les buétons que pour les visiteurs extérieurs à la commune.



Ce site est complémentaire aux outils de communication Facebook, Instagram et Illiwap également mis en place par la commune. Son contenu évoluera dans le temps, avec notamment l'intégration du circuit des croix de Bué pour les amateurs de randonnée ! **Bonne visite !**

Services



Instagram



Suivez l'actualité de Bué en temps réel avec l'application illiwap



Mairie de Bué
Station certifiée



Commune De Bué

Le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne a lancé pour une durée de 5 ans une opération visant à aider les propriétaires qui souhaitent rénover leur logement en leur accordant des aides financières ainsi qu'une assistance technique et administrative.

Le service en ligne de l'ANAH www.monprojet.anah.gouv.fr permet de vérifier que le niveau de revenu est éligible à l'attribution d'une aide



L'ADMR est là pour vous soutenir

02 48 24 03 07

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité : aide aux actes de la vie quotidienne, entretien du linge et du cadre de vie, soutien aux familles, transport accompagné, téléassistance, garde d'enfants, courses etc.





Tarifs Salle des Association

	Extérieurs Bué		Habitants Bué	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Grande salle	170.00 €	220.00 €	100.00 €	150.00 €
Grande salle + Petite salle + Cuisine	240.00 €	310.00 €	160.00 €	200.00 €
Grande salle + Cuisine	220.00 €	280.00 €	130.00 €	160.00 €
Grande salle + Petite salle	220.00 €	280.00 €	130.00 €	160.00 €
Petite salle + Cuisine	100.00 €	130.00 €	80.00 €	100.00 €
Petite salle	50.00 €	70.00 €	Gratuit	
Vaisselle 50.00 € Caution 300.00 €	La salle est prêtée gracieusement pour les associations buétonnes			

À votre service

Accueil camping-car	Jean-Jacques Auchere	02 48 54 15 77
Agence immobilière	Edith Girault Gwladys Balestra	06 21 32 04 09 06 69 57 99 66
Agence Postale	Claudine	02 48 54 37 76
Assistante maternelle	Nadine Boussage	02 48 54 12 12
Assistante maternelle	Julie Delplanque	02 48 72 92 01
Coiffure-domicile	Anne-Marie Auchere	06 81 57 16 10
Couleur de vie - Décoratrice d'intérieur	Virgine Vaudenay	06 14 18 46 60
Cours de langue	Laurene Roger	02 48 78 09 02
Décap +	Alexandre Poulain	07.60.31.92.88
Faupin - Agence de Sancerre	SICOF	02 48 54 01 13
Gîte du domaine du Carrou	Dany & Dominique Roger	02 48 54 10 65
Gîte Saint Vincent	Gites.fr	06 80 30 89 07
Tabac Balland	Marie Helene Balland	02 48 54 22 19

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

Cybersécurité et protection numérique du citoyen et des collectivités

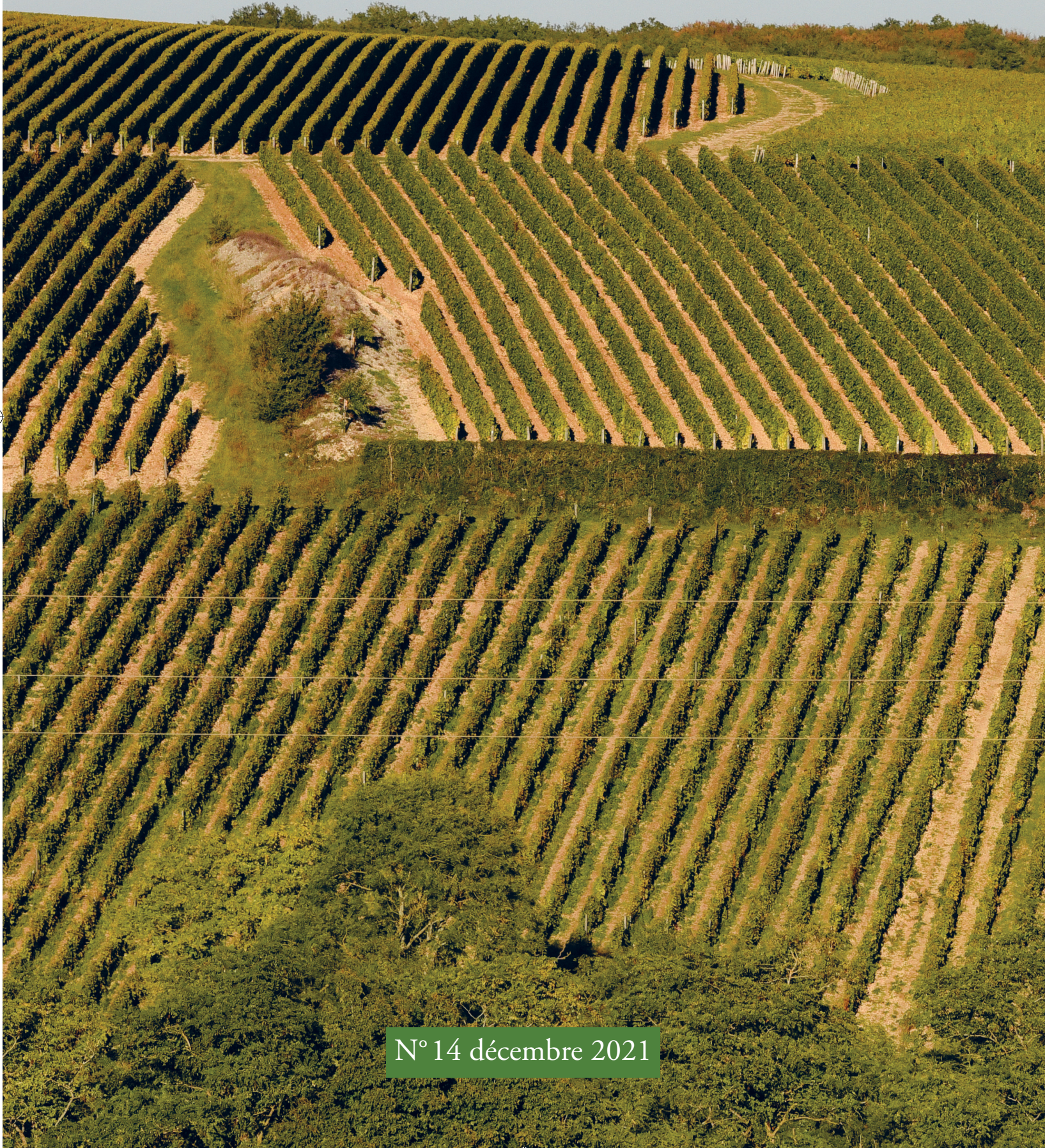
La cybersécurité permet de résister à des cyberattaques ou mauvaises manipulations susceptibles de compromettre la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité des données. Cette définition peut s'imaginer très concrètement et s'adapter aussi bien aux entreprises, collectivités et particuliers. Ainsi un problème d'intégrité peut prendre la forme d'une modification de site web, sur lequel les informations seraient altérées afin de nuire au propriétaire, ou une fuite de données, ou une cyberattaque : ce qui peut engendrer des problèmes de disponibilité de certains services.



Le RGPD est un règlement européen visant à élever spécifiquement le niveau de protection des données personnelles. Pour les collectivités, de récents moyens ont été mis en place afin d'initier cette démarche. La Gendarmerie Nationale a notamment développé un questionnaire simple afin de permettre d'évaluer leur niveau de cyber protection et depuis octobre 2021, le Label « ville cyber responsable » permettra de distinguer les collectivités ayant mis en oeuvre un plan d'action pour lutter contre les cybermenaces. En vue de la sensibilisation des agents, administrés et professionnels du territoire une séance d'information et de présentation du paysage de la cybersécurité vous sera proposée à Bué au cours du 1er semestre 2022.

David Rix, Consultant Cybersécurité chez SII *Société pour l'Informatique Industrielle*





N° 14 décembre 2021

